

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 06 OCTOBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 06 octobre 2014 à 20h00.**

## SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire  
MM. Pascal Thérout, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Bouchard, conseillère

M<sup>me</sup> Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière p.i.  
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

## EST ABSENT :

M Réjean Gamelin, conseiller

Assistance : 7 citoyens

### 1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### 2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

14-10-178

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard  
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout  
Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

14-10-179

### 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 septembre 2014

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 septembre 2014;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 septembre 2014 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**14-10-180**

## **5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2014**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2014;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2014 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**14-10-181**

## **6. Remplacement pour congé de maladie de madame Peggy Péloquin, directrice générale et secrétaire-trésorière**

CONSIDÉRANT que madame Peggy Péloquin, directrice-générale et secrétaire-trésorière a quitté son emploi en date du 25 septembre 2014 pour cause de maladie et pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT que madame Hélène Latraverse assumera le poste par intérim et les mêmes fonctions que madame Peggy Péloquin durant la période du congé de maladie de celle-ci;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réviser le salaire hebdomadaire de Madame Latraverse pour ledit remplacement;

CONSIDÉRANT que des heures supplémentaires peuvent être effectuées et qu'une aide à temps partiel soit nécessaire jusqu'au retour de madame Peggy Péloquin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE NOMMER madame Hélène Latraverse directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim en l'absence de madame Peggy Péloquin jusqu'à son retour et d'autoriser

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

l'engagement si nécessaire d'une personne ressource à temps partiel, soit madame Claire Roy.

QUE le conseil municipal accorde à madame Hélène Latraverse le salaire qu'avait madame Péloquin pour les mêmes fonctions et que la personne ressource bénéficiera du salaire dont disposait madame Latraverse comme adjointe.

QUE les 2 semaines de vacances 2014 dont madame Hélène Latraverse n'a pu profiter lui soit payées d'ici à la fin de la présente année.

QUE ces conditions sont valables jusqu'au retour de la directrice-générale et secrétaire-trésorière, madame Peggy Péloquin.

**14-10-182**

### **7. Virement des intérêts du fonds d'immobilisation, du fonds de roulement et du fonds des boues vers le fonds d'administration**

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds d'immobilisation s'élève à 70,59 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds de roulement s'élève à 291,49 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds des boues s'élève à 387,77 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'EFFECTUER les virements mentionnés vers le fonds d'administration pour un total de 420,21 \$;

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires nécessaires pour ladite transaction, s'il y a lieu.

**14-10-183**

### **8. Déneigement de l'édifice municipal – Galeries et trottoirs – Automne 2014 et hiver 2015**

CONSIDÉRANT que les galeries et trottoirs de l'édifice municipal doivent être dégagés à la suite de précipitations de neige ou de poudrerie;

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Laneuville offre ses services pour un montant de 500 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de monsieur Sylvain Laneuville pour le déneigement des galeries et trottoirs de l'édifice municipal pour la saison 2014-2015;

DE PAYER le montant de 500 \$ en trois versements soit, 150 \$ en janvier, 150 \$ en février et 200 \$ en avril 2015;

QUE les services soient étendus de la période d'octobre à avril 2015 inclusivement;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

QUE monsieur Sylvain Laneuville nous donne copie d'une preuve d'assurance responsabilité;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-443 «Déneigement-ADM» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**14-10-184**

### **9. Moisson Mauricie/Centre-du-Québec – Demande de contribution 2014**

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présente sur notre territoire et sollicite une aide financière afin de poursuivre leur travail auprès des moins nantis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE VERSER à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec la somme de 125 \$;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 «Dons à des organismes» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**14-10-185**

### **10. Nomination pour la journée d'un élu municipal – Sûreté du Québec**

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec désire renouveler l'activité de la Journée de l'élu municipal;

CONSIDÉRANT que le but de cet activité est de permettre à l'élu municipal d'avoir une meilleure connaissance de la fonction du patrouilleur;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER monsieur le maire, Pierre Yelle à participer à ladite activité

**14-10-186**

### **11. MRC de Nicolet-Yamaska – Mandat pour la surveillance des travaux concernant la réhabilitation des conduites d'aqueduc sans tranchée**

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska offre ses services pour la surveillance des travaux concernant la réhabilitation des conduites d'aqueduc sans tranchée;

CONSIDÉRANT que le mandat est estimé à un budget de ± 4 850 \$ tel que mentionné dans l'offre du 2 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le mandat à la MRC de Nicolet-Yamaska;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER au poste budgétaire 03-310-12-721 « Infrastructure aqueduc » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**14-10-187**

## **12. Demande d'appui du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

CONSIDÉRANT que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac demande à la ministre responsable de Postes Canada, que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**14-10-188**

## **13. Mandat Aquatech pour la mesure des boues**

CONSIDÉRANT, que la mesure des boues est une exigence du ministère;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une proposition de la firme AQUATECH de services professionnels concernant la mesure de boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés au montant de 2 065,00 \$ datant du 21 mai 2014;

CONSIDÉRANT que la date butoir pour cette offre se terminait le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et qu'ayant dépassé ladite date il faudra y ajouter un montant de 10% au montant initial;

CONSIDÉRANT, qu'il est essentiel de rencontrer les exigences afin de ne pas nuire à une éventuelle autorisation du ministère pour un développement domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'AUTORISER le mandat à la firme AQUATECH pour l'option 1, à ± 2271.50 \$ incluant la main d'oeuvre, l'ensemble des équipements, déplacements et repas requis lors de ce mandat, le tout plus les taxes applicables;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-415-00-411 « Honoraires professionnels - égout » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## **14. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## **15. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

## **16. RAPPORT DES COMITÉS**

Messieurs Pascal Thérout, Jean Duhaime et Yves Plante conseillers, donnent rapport de leurs comités respectifs, soit, la régie des déchets, l'OMH et la régie d'eau, la régie d'incendie et monsieur le maire du congrès 2014.

**14-10-189**

## **17. COMPTES À PAYER**

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2014

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4740	Accomodeur St-François (Essence camion - Septembre)	297.00
4741	Alarme 2200 (Entretien système au 400 Notre-Dame - 1 an)	218.45
4742	Me Serge Mercier, avocat (Services juridiques constats)	142.46
4743	L'Annonceur (Publicité cahier affaire)	74.73
4744	Aquatech (Honoraires professionnels-Étude)	965.79
4745	Archambault Judith (Remboursement pour Marie-Eve et Jérémy)	108.75
4746	BPN Environnement (Location toilettes chimiques)	910.60
4747	Buroplus (Fournitures de bureau)	57.62
4748	Échelles C.E. Thibault inc. (Achat de fourniture aqueduc)	12.42
4749	Emco Corporation (Tuyau aqueduc)	220.73
4750	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Les) (Entretien luminaires)	178.23
4751	Ferme A.M. Crevier inc. (Fauchage centre communautaire)	229.95
4752	Gestion c.C. Svekolkine (Entretien lavage de vitres au bureau)	96.00
4753	Global Électro-Mécanique inc. (Entretien poste Gauthier barre guide et rubber porte)	1 855.70
4754	Guévremont Laurent (2e vers. Entretien gazon)	2 700.00
4755	Laboratoire d'Environnement SM (Analyse d'eau usée - Septembre)	83.24
4756	Médias Transcontinental s.e.n.c.(Publication avis)	811.15
4757	Patrick Morin Super-Centre (Pièces et accessoires)	400.68
4758	Péloquin Peggy (Séance extraordinaire)	30.00
4759	Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.(Rapport MTQ 2013)	1 394.36
4760	Sayer Richard (Entretien ménager - Septembre 2014)	314.00
4761	Signé François Roy inc.(Réparation lettre au centre communautaire)	977.29
4762	Société canadienne des postes (Frais postal - Communiqué)	120.72
4763	SQAE (Dette capital & intérêt - Village et Paroisse)	8 374.68
4764	Tougas Isabelle (Remboursement pour Laurie Gratton)	100.00
4765	Villiard Jacques (Décapage / cirage centre communautaire 2/2)	364.19

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

4766	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	40.00
4767	Yelle Pierre (Frais Congrès - 2014)	928.75
4768	Piché Paul (Allocation cellulaire - Octobre 2014)	25.00
4769	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part octobre 2014)	12 342.33
4770	Maison des jeunes (Subvention dernier versement)	1 250.00
4771	Comité des Loisirs (Subvention 2014 - 3/3 vers.)	9 000.00
4772	Ministre des finances (Sûreté du Québec - Dernier versement 2014)	74 018.00
4773	Industrielle Alliance assurance collective (L) (Assurance collective - Septembre - Octobre 2014)	1 601.19
4774	Micro-Experts (Entretien ordinateur)	68.98
4775	Ministère du Revenu du Québec (DAS provinciales - Août 2014)	6 495.98
4776	Receveur Général du Canada (DAS fédérales -Août 2014)	2 527.42
4777	Ministère du Revenu du Québec (DAS provinciales - Septembre 2014)	5 337.64
4778	Receveur Général du Canada (DAS fédérales - Septembre 2014)	2 060.45
4779	Gosselin Georges (Entretien gazon aire de repos Haut-de-la-Rivière)	500.00
<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>		<b>137 234.48</b>

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

#### CH # FOURNISSEURS

4729	Hydro-Québec (Eclairage public - Août 2014)	1 028.15
4730	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Les) (Entretien luminaires)	722.32
4731	Petite Caisse (Renflouement Frais poste, eau, accessoires camion )	131.84
4732	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Août 2014)	28.00
4733	Société canadienne des postes (Frais de poste - bulletin septembre)	120.72
4734	Marina MR.B (Essence et hibernation pour ponton)	1 210.39
4735	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Septembre 2014)	95.43
4736	Yelle Pierre (Déplacement mai 2014)	175.86
4737	Société canadienne des postes (Frais de poste - timbre)	520.27
4738	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	339.59
4739	Bell Canada (Téléphones édifices - Septembre 2014)	644.81
PPA	RREMQ-Régime de retraite des employés municipaux du Québec (Cotisation Septembre 2014)	1 978.36
<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>		<b>6 995.74</b>

#### DÉBOURSÉS SEPTEMBRE 2014

Salaires septembre 2014	17 283.15
-------------------------	-----------

<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>17 283.15</b>
----------------------------	------------------

Il est proposé par le conseiller Yves Plante  
Appuyé par le conseiller Jean Duhaime  
Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2014;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2014 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

**18. Période de questions**

- Informations sur les bacs bruns (compost)
- Demande d'informations concernant les travaux d'aqueduc en cours

**19. Conclusion**

**14-10-190**

**20. Levée de la séance**

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime  
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h50.

---

*Pierre Yelle*  
*Maire*

---

*Hélène Latraverse*  
*Secrétaire-trésorière p.i*